

**PROCÈS VERBAL  
RÉUNION DU 30 JANVIER 2021**

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, **dûment convoqué le 18/01/2021**, s'est réuni en **séance ordinaire**, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Christophe COURSON, Monsieur Jacques PROVOST, Monsieur Denis RODRIGUEZ, Madame Laure RAVERAU, Monsieur Éric MARTINY, Madame Maria VEIGA Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Monsieur Jean-Julien BEAU

Monsieur Jérémy SIBOUT a été désigné comme secrétaire de séance.

### **DÉLIBÉRATION**

#### **Objet : Motion de défense des urgences et des secours du département de l'Yonne**

Madame le Maire expose dans leur totalité l'objet et les enjeux de la motion de défense des urgences et des secours de notre département, en refusant la suppression du Centre de Réception et Régulation des Appels d'Urgence de l'Yonne (CRRA 15) situé au sein du Centre Hospitalier d'Auxerre, afin de le transférer au CHU de Dijon, et en plaidant pour la création d'un Centre Départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours.

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir le Collectif Départemental de défense des urgences et des secours de l'Yonne, de refuser la suppression du « centre 15 » actuellement localisé au centre hospitalier d'Auxerre et son transfert à Dijon, de demander au Président de la République, au Premier ministre, au Ministre des Solidarités et de la Santé, ainsi qu'à l'ARS de Bourgogne Franche Comté, de faire enfin confiance aux acteurs de terrain, en leur donnant la liberté de créer, au service des habitants de l'Yonne, un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours, de soutenir la création d'un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours, qui recevrait et régulerait tous les appels adressés aux numéros des appels d'urgence et de secours et qui se substituerait alors, dans notre département de l'Yonne, au numéro d'aide médicale urgente, au numéro de permanence des soins ainsi qu'au numéro dédié aux secours et d'approuver la proposition de loi, déposée en décembre 2020 à l'Assemblée Nationale par Monsieur Guillaume Larrivé, Député de l'Yonne, cosignée par M. André Villiers, Député de l'Yonne et plusieurs de leurs collègues, facilitant la création d'un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours.

Le Conseil Municipal approuve toutes les propositions ci-dessus exposées pour cette motion

### **AUTRES POINTS**

#### 1. Sécurité incendie

Le remplacement du poteau incendie « fuyard » de la rue des Jacquins s'avère essentiel pour la protection incendie du secteur. Le devis Veolia de 2 934 € est validé par le Conseil. Le poteau remplacé pourra être installé près de la mare des Blins, autre point DECI et sera utilisé occasionnellement pour le remplissage de celle-ci en cas de pénurie d'eau.

Une information est donnée sur le financement du dispositif des allocations vétérances des sapeurs-pompiers volontaires des corps communaux versées par le SDIS, et qui à partir de 2021, seront à rembourser par les communes. En 2020, pour Jouy, les allocations versées s'élevaient à 2 653 €.

#### 2. Éclairage public

Un compte rendu est fait sur l'enfouissement des réseaux de la tranche 3 rue des Jacquins. La pose des nouveaux candélabres est prévue en avril prochain.

Pour l'éclairage public, SDEY nous informe également que, Place de l'Église, un candélabre sera déplacé, à proximité du n° 3 Route de la Forêt, sa situation actuelle étant au-dessus d'une canalisation d'eau potable. Nous sommes toujours en attente des devis chiffrés sur les points d'éclairage publics manquants (Les Blins, Les Brouets et rue du Marchais des Prés)

### 3. École

À l'école maternelle, le bloc VMC a été remplacé et les gaines d'aspiration nettoyées. Il restera un radiateur à changer ainsi qu'une vidange complète du circuit d'eau de chauffage.

Les travaux pour la mise en accessibilité sont dans leur phase finale, le marquage au sol est la dernière étape, en attente de bonnes conditions météorologiques. Deux grands pots de fleurs ont été installés pour protéger les abords du chemin PMR à l'école maternelle.

Le budget pour les fournitures scolaires reste stable pour 2021 : 80,00 € par enfant.

Un point est fait sur la visite de l'Inspectrice de Circonscription le 15 janvier dernier. En résumé, chaque enseignant doit avoir au minimum 20 élèves dans sa classe. Les effectifs actuels et pour la prochaine rentrée sont moindres et la possibilité de suppression d'un poste a été abordée par l'Inspectrice. Depuis cette visite, tout est mis en œuvre pour augmenter les effectifs, qui se fera par le retour d'enfants de Jouy scolarisés à l'extérieur ou par l'arrivée de nouvelles familles dans le cadre des ventes immobilières en cours. Le Conseil Municipal donne un avis négatif sur un éventuel regroupement scolaire. La création d'un accueil périscolaire n'est pas remise en cause. Le projet avance et les procédures administratives sont en cours.

### 4. Voirie

La voie communale à Mardeleuse présente plusieurs nids de poule importants, l'agent des services techniques sera missionné pour ces réparations. La réfection en totalité de cette voie est envisagée dans le calendrier d'entretien de la voirie.

Sur un chemin d'exploitation, une haie privée gêne le passage des véhicules, les propriétaires seront contactés.

En lien avec les intempéries importantes des jours derniers, une entrée de propriété au hameau des Duments, est inondée. Une évacuation sera à prévoir sur cette portion de voirie pour pallier à ce problème.